

Le mag

n°34

Juin

2020

Numéro spécial

"Ensemble contre le COVID"

Le magazine
d'information
de Fontenay-le-Comte



Merci!





Cuisines & Menuiseries
POUR TOUS



23 Rue de Niort - 85200 Fontenay-le-Comte



02 51 51 03 18



APG COURTAGE
ACHETEZ PLUS GRAND !

02 51 00 65 05
06 63 32 16 65

COURTIER SPÉCIALISÉ EN CRÉDIT IMMOBILIER

2, rue du Général Malet - 85200 Fontenay-Le-Comte - anne.jourdain@apg-courtage.fr



De la seconde au BTS
Sciences, services, vente
animations, sport

Fontenay le Comte - 02 51 50 11 44
www.lyceebelair.fr - legta.fontenay@educagri.fr



nestenn

GRUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

02 28 13 91 91

Agence Nestenn Fontenay le Comte

94 av du Pdt F Mitterrand
85200 FONTENAY LE COMTE

fontenaylecomte@nestenn.com

Retrouvez tous nos biens sur
www.nestenn.com

- ACHAT
- VENTE
- LOCATION
- ESTIMATION

Vins - Bières - Pression - Whiskies - Champagnes - Sodas
Mariages - Anniversaires - Banquets - Cadeaux... Remorque réfrigérée - Tireuse à bière



Tél. 02 51 52 06 32 - Port. 06 20 23 20 94

80, rue de la République - 85200 Fontenay-le-Comte - cavavinfontenay@orange.fr

s.a.r.l. LETEAU

PLATRERIE HUMIDE - CLOISONS SÈCHES
CARRELAGE - FAÏENCE - STAFF
Escalier sur voûte sarrasine

12, rue du Maréchal Leclerc - 85200 FONTENAY-LE-COMTE
Tél. 02 51 69 22 59 - sarl.leteau@orange.fr



MOBALPA

Unique, comme vous.

GARANTIE
TOTALE

Rond point des sources de la Vendée - 85120 LA CHÂTAIGNERAIE - LA TARDIÈRE
02 28 13 90 21 - contact.magasin@mobalpa-latardiere.com



AUTOSUR

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Zae des 3 Canons - 85200 FONTENAY LE COMTE

Rendez-vous par téléphone au 02 51 51 02 70
ou en ligne sur autosur fontenaylecomte



FROMAGE
DE CHÈVRE

AU LAIT CRU MOULÉ À LA LOUCHE

Spécialité
aux épices

TEL. 05 49 94 15 78

Sarl La Fromagerie du Thouet

Magalie et Laurent Bonnet

3, Rue de Malvault | 79130 Azay sur Thouet

Votre maître artisan fromager vous accueille tous les samedis matin à côté des halles, en extérieur



VENDÉE
DEUX-SÈVRES

www.lesgarageschaigneau.com

Confiez la gestion de vos risques à
un entrepreneur comme vous, votre agent Gan

Leslie Gaillard

4 place du 137^{ème} RI
85200 FONTENAY LE COMTE

02 51 69 20 46
N° ORIAS : 17 007 098

RIEN
NE DEVRAIT
ARRÊTER UN
ENTREPRENEUR



Gan Assurances - S.A. au capital de 193 107 400 € - RCS Paris 542 063 797 - APE : 6512Z - Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris - Tél. : 01 70 94 20 00 - www.gan.fr - Direction Reclamations Clients - Gan Assurances
3 place Marcel Paul - 92024 Nanterre - E-mail : reclamations@gan.fr - Leslie Gaillard, agent général Gan Assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 17 007 098 - www.orias.fr

Sommaire

P. 3 - Édito

P. 4 /7- Retour en images

› "Ensemble contre le COVID"

P. 8/13 - Actualité

› Réouverture des écoles et de la

Maison de l'Enfance

› Plans de soutien aux associations et

aux entreprises

P. 14/15 - Focus

› Au plus près des plus fragiles

P. 15/17 - Territoire et quartiers

› Fontelys adapté et gratuit

› Reprise des chantiers

P. 18/21 - Culture et loisirs

› La Médiathèque se réinvente

› Les visites au Musée reprennent

› Remboursement des spectacles

annulés

› Gratuité à l'école de Musique et de

Danse

› Les bons plans de l'Office de Tourisme

P.21 - Mairie pratique

› Horaires allongés à l'État-civil

P. 22 - Droit d'expression

Directeur de la publication :

Jean-Michel LALÈRE

Rédactrice en chef :

Christine ROSSI

Rédaction :

Christian BRULARD, Ronny LOUINEAU

Conception :

Christine ROSSI

Iconographie, graphisme :

Aurélie DEVANNE, Thierry MACÉ ou précisé

Crédits photos :

Ronny LOUINEAU, Jean-Pierre RÉTHORÉ,
services municipaux ou précisé

Régie publicitaire et impression :

Tessier Communication S.A.S. au capital de
180 000 € - SIRET 329 680 011 00015 - APE
1812Z

Tirage 8 000 exemplaires

ISSN : 2426-8232

www.fontenay-le-comte.fr

[facebook.com/ville.fontenaylecomte](https://www.facebook.com/ville.fontenaylecomte)

twitter.com/VilleFontenay

Édito

Chères Fontenaisiennes, chers Fontenaisiens,

C'est un numéro spécial du Mag qui vous est proposé puisqu'il est exclusivement consacré à cette crise sans précédent que nous vivons maintenant depuis plusieurs semaines.

Ce numéro du Mag fait donc un retour sur toutes les actions mises en œuvre par la Municipalité afin de soutenir l'ensemble des Fontenaisiens, ainsi qu'un état des lieux sur la reprise d'activités des forces vives du territoire depuis le 11 mai.

Avant toute chose, j'entends rendre un hommage appuyé envers les personnes mobilisées durant ce cycle atypique, inédit et exceptionnel. Celles et ceux qui furent trop longtemps les anonymes de notre bien-être et les protecteurs discrets des plus faibles sont apparus en pleine lumière et méritent notre admiration.

Les personnels de santé, de solidarité, d'hygiène, de propreté et de sécurité ont montré et démontré leur engagement, leur capacité de mobilisation et leur efficacité.

Souhaitons qu'à l'avenir, une fois la situation apaisée, la société sache envoyer des signes forts à toutes ces personnes méritantes.

Nos agents municipaux sur le terrain ont fait honneur à l'idée du service public de proximité. Ils ont su répondre présents, oubliant les contraintes et ne comptant pas leurs efforts. Je pense, pour ne citer qu'un exemple, à la garde des enfants durant les week-ends.

L'équipe municipale a impulsé un important Plan d'Actions. Il est le fruit du travail conséquent d'une cellule resserrée que je présidais chaque jour avec Ludovic HOCBON, mon 1^{er} adjoint. Avec cette équipe, nous avons été attentifs aux besoins de la population et de ses structures : entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs, petits producteurs et associations. **Ce Plan d'Actions a été présenté durant le dernier Conseil municipal et il fera l'objet d'une série de délibérations lors du Conseil du 9 juin.**

Vous l'avez vécu, le confinement a répondu à l'urgence.

Maintenant et sans doute durant plusieurs mois, nous allons devoir vivre avec le virus. Il convient désormais de protéger toutes les personnes et particulièrement les plus fragiles. Trop d'imprudence et l'épidémie repart ; trop de blocages et l'économie s'enfonce.

Enfin, je veux insister sur 2 points :

L'accent a été mis sur la sécurité et la tranquillité. Durant cette phase totalement inhabituelle, les troubles ne devaient pas s'ajouter aux difficultés du moment. Voilà pourquoi, en plus du couvre-feu, les forces de sécurité, de salubrité et de propreté ont été particulièrement mobilisées.

Je vous demande aussi de considérer la dimension financière de cette crise. La Ville, volontairement, se prive de recettes. Des taxes et des loyers sont différés, voire annulés. Il s'agit d'un effort collectif au service de l'avenir car il y aura un après.

C'est là tout le sens de nos actions.

Bonne lecture,



Jean-Michel LALÈRE

Maire de Fontenay-le-Comte



Malgré les contraintes liées au confinement, le service Technique a poursuivi ses missions d'entretien

Équipés en conséquence, afin de protéger les usagers ainsi qu'eux-mêmes, les agents municipaux ont maintenu le même niveau d'exigence dans la bonne tenue de la voirie et de l'ensemble des sites municipaux, comme les cimetières.



Réouverture des parcs et jardins

Pour la sécurité de tous, le respect des règles de distanciation physique et les gestes barrières restent impératifs.

Reprise des mosaïcultures

Le service Espaces verts est mobilisé et, comme chaque année, les mosaïcultures vont s'exposer dans le jardin de la Mairie et sur les ronds-points de l'Europe et de la Libération. ■

En raison de la pandémie, les cérémonies commémoratives ont été organisées en comité très restreint.

- **Dimanche 26 avril, Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation**
- **Vendredi 8 mai, Cérémonie commémorative de la victoire de la Guerre 1939-1945**
- **Dimanche 10 mai, Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions** en présence de M. Gérard VIVIES, président de l'association Archipel ■





Le marché des Halles maintenu pendant toute la durée du confinement

Le marché alimentaire se tient chaque mercredi et samedi en respectant strictement les consignes sanitaires auxquelles tous, commerçants et usagers, se conforment avec rigueur et patience.

Réouverture du marché manufacturé

Après huit semaines d'absence, les commerçants du marché de Fontenay-le-Comte proposant des produits manufacturés font leur retour place Thiverçay. Là aussi, le respect des gestes barrières et la distanciation physique sont de mise. ■



20 mars, mise en place du dispositif d'accompagnement pour les entreprises La Communauté de Communes Fontenay-Vendée et la Ville de Fontenay-le-Comte ont déployé un plan de soutien exceptionnel afin d'accompagner les artisans, les commerçants et les entreprises impactés par le confinement. Le Fonds Territorial Résilience apporte également son soutien aux entreprises de moins de 10 salariés. ■



12, 13 et 16 mai, distribution de masques à tous les Fontenaisiens provenant des commandes du Département et de la Communauté de communes à la demande du Maire de Fontenay-le-Comte. ■



6 avril, ouverture de la cellule de soutien aux associations du territoire

Ce dispositif d'accompagnement renforcé s'est assuré du versement des subventions de fonctionnement votées au Budget 2020, du versement intégral de la subvention exceptionnelle pour les événements associatifs annulés et du recensement des difficultés financières et logistiques induites durant cette période. ■



12 mai, retour progressif des élèves dans les établissements scolaires de la Ville Ce sont près de 300 enfants de la grande section au CM2 qui ont repris le chemin de l'école. Dans chaque établissement, des règles strictes ont été instaurées pour la sécurité de tous. ■



Depuis le 16 mars, face à l'épidémie du Covid-19 la municipalité s'est très rapidement mobilisée : **une cellule de crise a été immédiatement créée. Se réunissant quotidiennement, elle est composée du Maire, du 1^{er} adjoint, de la direction générale et des responsables de tous les services directement impactés.** Afin d'assurer la continuité du service public et de garantir la sécurité des Fontenaisiens, elle restera active tant que nécessaire.



13 mai, la cellule de crise présente son Plan d'Actions au sous-préfet Grégory LECRU, nouvellement nommé à Fontenay-le-Comte. ■



RÉOUVERTURE DES ÉCOLES



Dans le cadre de la reprise d'activités décrétée par le gouvernement à partir du 11 mai dernier, il a été décidé d'ouvrir les établissements scolaires progressivement et selon un protocole sanitaire strict. Ainsi, des modalités pratiques ont été instaurées afin de minimiser au maximum tout risque pouvant impacter les élèves ainsi que les personnels éducatifs et logistiques.

Depuis le 12 mai, et de manière échelonnée durant cette première semaine, 271 élèves de la grande section au CM2 ont pu reprendre les cours dans les écoles publiques de la ville. Les services municipaux et les enseignants, avec l'appui de l'Éducation Nationale, ont travaillé en amont à la mise en place d'un protocole d'accueil rigoureux pour assurer le retour des enfants dans les meilleures conditions sanitaires.

► application des gestes barrières systématique : à leur arrivée, les enfants se lavent les mains ainsi qu'à chaque récréation, avant et après le repas, à chaque passage aux toilettes et à la sortie des classes ;

► maintien de la distanciation physique d' 1 mètre dans tous les contextes : dans les classes, durant la pause méridienne, dans les sanitaires, les salles de restaurant et les dortoirs ;

► afin de faciliter les circulations, une signalétique adhésive a été positionnée au sol ; elle permet aux enfants de se repérer dans les espaces et de marquer la bonne distance physique avec leurs camarades ;

► les portes intérieures sont laissées ouvertes pour éviter la manipulation des poignées ;

► une prise de température, avec thermomètres frontaux, est effectuée à l'arrivée des enfants par un agent de la Ville ;

► la cour de récréation est aménagée et l'accès aux jeux extérieurs collectifs est interdit, les récréations sont échelonnées de façon à réduire le nombre d'enfants présents simultanément ;

► tous les jeux de contact, jeux de ballon et échanges d'objets sont proscrits ;

► afin de limiter l'accès à trop de différents publics au sein des établissements scolaires, les parents restent à l'extérieur lorsqu'ils déposent leurs enfants et lorsqu'ils les récupèrent ;

► nettoyage et désinfection systématique des locaux et matériels : un protocole sanitaire de nettoyage spécifique est instauré avec un entretien renforcé des classes et des sanitaires plusieurs fois par jour ;

ES PUBLIQUES DE LA VILLE



- ▶ les jeux, les crayons et tous les objets utilisés par les enfants sont désinfectés chaque soir après leur départ ;
- ▶ l'accueil périscolaire se fait aux horaires habituels, de 7h30 le matin et jusqu'à 18h45 le soir. ■



PAUSE MÉRIDIENNE ET RESTAURATION

La cuisine centrale fournira un repas à chaque enfant inscrit selon les modalités habituelles. Les restaurants scolaires ont été réaménagés selon un protocole sanitaire rigoureux :

- distanciation physique d' 1 mètre entre chaque élève, suivant la capacité d'accueil de chaque site, différents services sont réalisés si besoin ;
- chaque enfant se lavera les mains avant et après le repas ;
- aucune vaisselle n'est utilisée : le menu est servi dans des barquettes individuelles à usage unique et chaque enfant dispose d'un kit-couverts jetables et d'une petite bouteille d'eau individuelle ;
- nettoyage, désinfection et aération systématiques et quotidiens des locaux de restauration. ■

Actualité - Numéro spécial - "Ensemble contre le COVID"

RÉOUVERTURE DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Uniquement accessible aux enfants des personnels soignants durant toute la période du confinement, la Maison de l'Enfance a ouvert à nouveau ses portes à tous les publics. Seul mot d'ordre : protocole sanitaire strict et horaires adaptés aux besoins des usagers.

Pendant le confinement seul le Multi accueil était accessible et uniquement aux enfants des personnels prioritaires. Les agents de la Maison de l'Enfance ont néanmoins maintenu un contact régulier, par mail et par téléphone, avec les assistantes maternelles, et les parents employeurs, et avec les familles dans le cadre du Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP).

Afin d'accueillir les enfants en toute sécurité, un protocole sanitaire rigoureux a été mis en place :



- ▶ distanciation physique systématique ;
- ▶ application des gestes barrières avec lavage des mains fréquent, port du masque pour le personnel et l'accompagnant de l'enfant ;
- ▶ renforcement systématique du nettoyage et de la désinfection des locaux, des jeux, des mobiliers et du matériel ;
- ▶ sens de circulation afin d'éviter tout croisement ;
- ▶ signalétiques visibles en extérieur et en intérieur avec notamment un marquage au sol ;
- ▶ lavage régulier des mains des enfants : avant et après le change, le passage aux toilettes, avant et après les temps de restauration ;
- ▶ les échanges d'objets entre enfants sont interdits ;
- ▶ réduction du nombre de jouets proposés : ballons, vélos, porteurs sont proscrits ;
- ▶ ventilation régulière des différentes salles du site ;
- ▶ arrivée et départ des familles échelonnés ;
- ▶ entrée par l'Atelier car cet espace dispose d'un point d'eau pour se laver les mains, sortie par la porte habituelle ;
- ▶ à l'arrivée des parents et enfants doivent se laver les mains : un distributeur de gel hydro-alcoolique est à leur disposition ;

- ▶ prise de température de l'enfant ;
- ▶ accès à la salle dédiée au jeu interdite aux parents ;
- ▶ accueil de l'enfant au sol : l'agent ne prendra pas l'enfant des bras du parent.

À NOTER :

• **L'Accueil Information Familles est ouvert le matin, toutefois bien sûr l'accueil téléphonique est encore à privilégier afin de limiter les contacts physiques.**

• **Le Relais Assistants Maternels et Lieu d'Accueil Enfant Parent restent fermés au public jusqu'à nouvel ordre mais poursuivent leur accueil téléphonique. ■**

CHANGE DE L'ENFANT

- L'agent qui change l'enfant porte des gants à usage unique et une charlotte ;
- Le linge souillé est déposé dans un sac à cet usage, à la lingerie, pour lavage ;
- La couche souillée est déposée dans une poubelle fermée, celle-ci est vidée et désinfectée 2 fois/jour ;
- désinfection systématique de la table de change, du lavabo et du robinet ;
- désinfection et aération systématiques et quotidiennes des locaux.

TEMPS DE SIESTE

- Le nombre d'enfants par dortoir est calculé pour respecter la distanciation physique ;
- Présence d'un agent durant tout le temps de sieste pour le dortoir qui dispose de lits sans barreaux ;
- Accompagnement individuel lors du couchage et du réveil. ■



PLAN DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La crise sanitaire que nous subissons impacte tous les agents de la société, y compris les associations. C'est pourquoi la Ville a mis en place, dès le début du mois d'avril, une cellule de soutien aux associations composée d'agents municipaux et d'élus.

Rencontrer, échanger, collaborer sont les fondamentaux d'une association. Avec le confinement et l'annulation des événements programmés, la vitalité du tissu associatif local est menacé.

Aider les associations, les soutenir, leur permettre de conserver leur allant et leur dynamisme est l'objectif du plan de soutien mis en place. Pratico-pratique la vocation de ce dispositif est de fournir aux responsables et bénévoles des outils concrets pour servir au mieux les intérêts de leur structure.

Ainsi, durant le confinement, cette cellule de soutien a notamment veillé :

- au versement de toutes les subventions de fonctionnement votées au Budget 2020 ;
- au versement de 100% de la subvention exceptionnelle pour les événements associatifs annulés dans la limite des dépenses engagées ;
- au recensement des associations rencontrant des difficultés financières et/ou logistiques.

Et depuis la reprise d'activités, la cellule de soutien

poursuit son accompagnement pour :

- favoriser la coordination et l'efficacité du dispositif ;
- apporter des réponses rapides ;
- examiner les demandes de soutien financier suite à l'annulation d'événements ou d'actions notamment pour les associations ayant des salariés ;
- examiner des conditions de report de certains événements annulés ;
- anticiper les conditions de reprise d'activités selon les consignes gouvernementales (type d'activités, protocole sanitaire) ;
- mettre en place des protocoles spécifiques de prévention pour les activités de plein air notamment ;
- coordonner, avec le service des Affaires scolaires, les interventions dans les écoles dans le domaine du sport, de la culture, de la santé et de la citoyenneté, en conformité avec la demande du ministère de l'Éducation Nationale. ■

Contact : Maison des Associations Francis-Bloch - Tél. : 02 51 53 41 17

à Fontenay-le-Comte

on
soutient

nos commerçants

on achète
local !

Avec le soutien de Fontenay Action



Fontenay-le-Comte
Vendée



www.fontenay-le-comte.fr

PLAN DE SOUTIEN AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET ENTREPRISES

La Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée et la Ville de Fontenay-le-Comte sont mobilisées afin d'accompagner les artisans, les commerçants et les entreprises impactés par le confinement.

LES ACTIONS DE LA VILLE

- ▶ Exonération totale des droits de terrasse des restaurateurs et des bars pour l'année 2020 ;
- ▶ Suspension pendant 6 mois, du mois de mars au mois d'août, des loyers perçus par la Ville à destination des locataires professionnels (artisans, commerçants, PME-PMI) ;
- ▶ Suppression de la taxe locale sur les publicités pour l'année 2020 : des dispositions ont été prises en ce sens afin de reporter l'intervention du cabinet en charge du recouvrement ;
- ▶ Deux mesures pour les droits de place des marchés et fêtes foraines :
 - Suspension pour les commerçants abonnés du marché (intérieur et extérieur) concernant le premier et le deuxième trimestre 2020 ;
 - suspension pour les commerçants forains concernant la fête foraine de printemps.

Service Commerce
Benjamin Servant
 Tél. : 02 51 53 41 72
 Mail : fisac.manager@ville-fontenaylecomte.fr

LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- ▶ Suspension pendant 6 mois, du mois de mars au mois d'août, des loyers perçus par la Communauté de communes à destination de ses locataires professionnels ;
- ▶ Création d'un fonds local d'aide aux loyers pour les artisans et commerçants de proximité : 300 000€ mobilisés pour venir en aide aux entreprises de moins de 10 salariés ;

▶ CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : la Communauté de communes travaille sur les possibilités de révision du taux applicable pour 2020 dans les limites fixées et des mesures à intervenir dans le cadre des dispositions relatives aux mesures d'urgence économique et d'adaptation à la lutte contre l'épidémie.

Ces mesures conservatoires et urgentes se réaliseront dans un premier temps par la non-émission des titres de recettes et ce jusqu'au choix qui seront validés par le prochain Conseil communautaire.

Service économique
Karine Farineau
 Tél. : 07 85 89 52 30
 Mail : k.farineau@fontenayvendee.fr ■

Retrouvez tous ces dispositifs détaillés dans le guide **Aides et soutien aux entreprises** à télécharger sur : www.fontenayvendee.fr





Face à la crise, tous les personnels municipaux ont été et restent en alerte. Ainsi, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a engagé une mission de soutien auprès des aînés et des personnes fragiles dès le début du confinement et reste aujourd'hui plus que jamais mobilisé.

● **Soutien téléphonique et logistique**

La Municipalité a mis en place un soutien téléphonique et logistique à destination des personnes âgées et/ou vulnérables, isolées ou non. Ainsi, ce sont plus de 800 habitants, tous âgés de 75 ans et plus, qui ont été contactés par six agents municipaux, afin de s'assurer de leur bien être, apporter soutien, conseils et informations sur les dispositifs d'aides durant cette période de crise.

À NOTER :

600 masques ont été donnés à 420 ménages, dont 480 livrés directement au domicile des personnes ne pouvant se déplacer, par des agents municipaux et deux bénévoles partenaires du CCAS.

Vous souhaitez bénéficier des services du CCAS ?

Contactez le 02 51 53 40 18

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h / 13h30 - 17h

● **Des associations à votre écoute**

→ **La Croix Rouge**

Pendant le confinement la Croix Rouge a assuré des visites à domicile, sur la base des signale-

AU PLUS PRÈS DE

ments relayés par le CCAS, pour les courses de première nécessité ou pour se rendre à la pharmacie récupérer les commandes. Depuis le 11 mai, l'association poursuit sa mission d'aide alimentaire d'urgence.

Tél. : 02 51 69 21 68

→ **L'ADAMAD SUD VENDEE**

Service d'aide à domicile qui peut également être sollicité pour des demandes d'aides directes à la personne.

43 rue Chamiraud : 02 51 51 14 01

Mail : contact@amad-fontenay85.com

www.amad-fontenay85.com

→ **L'ADMR**

Service d'aide à domicile

25 rue Kléber : 02 52 61 45 68

→ **L'Épicerie Solidaire**

Service d'aide alimentaire sur inscription
48 rue de la Croix du Camp

Le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h

Information au CCAS : 02 51 53 40 18

→ **Restos du Cœur**

Service d'aide alimentaire et chantiers d'insertion

Rue Joseph-Duranteau

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h

● **Les dispositifs pour les femmes victimes de violences**

Mis en place pour enrayer la pandémie de Covid-19, le confinement a eu aussi pour résultat d'exacerber les violences conjugales et familiales et d'exposer les femmes et les enfants à un danger accru.

→ **Si vous subissez des violences conjugales, des menaces ou une forte pression psychologique ;**

→ **Si vos enfants sont témoins ou victimes de violences ou de pédocriminalité ;**

→ **Si vous avez connaissance d'une situation dans votre entourage ou votre voisinage :**

→ **Composez le 17 ou envoyez un SMS au 114**

→ **le 39 19 : Violences Femmes info**

Du lundi au samedi de 9h à 19h

LES PLUS FRAGILES

Numéro d'écoute anonyme et gratuit
Écoute, conseils et orientation vers des structures de proximité

→ **le 0800 05 95 95 : viols Femmes Informations**

Du lundi au vendredi de 9h à 19h

Anonyme et gratuit, des écoutantes vous viennent en aide et vous conseillent.

→ **le 119 : Enfance en danger**
7 jours sur 7 et 24 heures sur 24

→ **arretonslesviolences.gouv.fr**

Plateforme nationale : vous pouvez y signaler des violences sexuelles et sexistes et bénéficier d'assistance et de conseils.

→ **Accueil Urgences Femmes**
Permanence téléphonique à La Roche-sur-Yon au 02 51 47 77 59

→ **Hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences au 02 51 53 41 27 ■**

SOLIDAIRES ENSEMBLE

Vous connaissez des personnes fragiles, isolées ou en difficulté ?

Contactez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

02 51 53 40 18

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h et 13h30 - 17h

ALERTE SMS

Inscrivez-vous en ligne

Le SMS est un moyen direct et rapide pour vous contacter en cas d'alertes ou d'événements importants inattendus. En vous inscrivant, vous serez averti(e) directement sur votre téléphone mobile de toute information urgente liée à la protection de la population fontenaisienne.

Rendez-vous sur : fontenay-le-comte.fr ■

Territoire et quartiers



FONTÉLYS

le réseau urbain de la ville de Fontenay le Comte

Dans le cadre des mesures gouvernementales, un Plan de Transport Adapté a été mis en place dès le début du confinement. Ce dispositif a permis aux Fontenaisiens d'utiliser gratuitement ce moyen de transport pour faire leurs achats de première nécessité notamment.

Ce plan a été levé le 11 mai avec un retour à la normale tant pour les horaires que pour les fréquences de passage.

Afin d'offrir aux usagers des conditions sanitaires optimales, l'exploitant du réseau Fontélyls et les services de la Ville ont pris des mesures rigoureuses pour la sécurité de tous :

- 1 siège sur 2 en service ;
- la montée se fait par la porte avant, la descente est obligatoire par la porte arrière afin d'éviter le croisement des usagers ;
- le port du masque est obligatoire pour les usagers ;
- un nombre limité de personnes en simultané :
 - ligne 1 : 25 personnes maximum
 - ligne 2 : 17 personnes maximum
- respect des gestes barrières
- **Les bus, équipés de Plexiglass pour la protection du poste de conduite, sont désinfectés deux fois par jours par les conducteurs qui disposent d'un kit de produits désinfectants et hygiéniques.**

À NOTER :

Le service Fontélyls reste gratuit jusqu'au 24 juillet. ■

BÂTIMENTS ET VOIRIE : TOUR



Le Centre Technique Municipal (CTM)

D'ici quelques mois, le service Espaces verts rejoindra le futur Centre Technique Municipal rue de la Sablière, sur l'ancien site d'EDF-GDF.

→ 1^{re} tranche de travaux :

- > construction d'une serre
- > aménagement de vestiaires, de bureaux et de garages dans les locaux existants
- > création d'une aire de lavage

Coût : 1 038 000€ TTC

La couverture et le clocher de l'église Saint-Jean

Après la reprise de la charpente, la réfection totale de la toiture, des dalles et des descentes, c'est au tour du clocher et de la tour d'accès de connaître une cure de jouvence :

→ nettoyage des pierres, reprise de l'ensemble des joints et remplacement des pierres défectueuses

Renouvellement de la couverture : 367 000€ TTC

Clocher et tour : 375 000€ TTC



La toiture de la mairie, 4 quai Victor Hugo

La toiture du bâtiment Dupré-Carra a maintenant une nouvelle couverture en ardoise sur 288m² ainsi que de nouveaux exutoires de fumées dans le cadre de la sécurité incendie.

Couverture : 92 925€ TTC

Mise en accessibilité

Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée, la Ville poursuit ses travaux afin de permettre au plus grand nombre l'accès à ses équipements :

→ la dernière tranche de ces travaux :

- > salle de sport de la Grande Prairie
- > salle de la compagnie du Noyau (mairie annexe de Charzais)
- > salles des fêtes de Charzais et Saint-Médard
- > vestiaires du stade Emmanuel-Murzeau

Rues de la Sablière, de la Villa Gallo-Romaine et François Roy

Engagés l'an dernier, les travaux sur les réseaux et la voirie dans le secteur de la Sablière et de Saint-



D'HORIZON DES CHANTIERS



Médard-des-Prés sont achevés depuis quelques mois. Avec l'arrivée des beaux jours, les travaux de marquage et de signalisation ont pu être réalisés. L'enrobé du giratoire entre les rues de la Sablière et de la Pommeraie est programmé pour les semaines à venir.

Rue de la Tranchée des Baïonnettes

→ De la rue Rabelais à Gaillardon, la rue de la Tranchée des Baïonnettes ainsi que la rue des Essorts vont connaître une mise en séparatif des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales ;
→ Des aménagements de sécurité seront réalisés avec la création de plateaux surélevés au niveau des carrefours (rue des Essorts, lotissement de la Colinerie, rue Jean de Marolles...);
→ Le tapis d'enrobé de la chaussée sera renouvelé ainsi que le revêtement des trottoirs.
L'appel d'offres est actuellement en cours pour un début des travaux cet été.



Site de l'Outil en Main

Des travaux sont en cours dans les ateliers de la rue Joseph-Duranteau, afin d'améliorer les conditions d'accueil des bénévoles et des jeunes apprentis qui s'initient aux métiers manuels auprès d'artisans et d'ouvriers qualifiés :

- aménagement de sanitaires adaptés ;
- remplacement de la porte d'accès ;
- installation d'un nouveau système de chauffage.

Travaux divers

- Jardin Hôtel de Ville : reprise du pont ;
- Ferme de Boisse : couverture ;
- École Florence-Arthaud : travaux d'étanchéité ;
- Salle des OPS, école des Jacobins : mise aux normes électriques ;
- Berges de la Vendée au Gué-Braud : reprise de la rive gauche par le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes et d'une partie de la Transfontenaysienne par la Ville. ■



Musée de Fontenay-le-Comte

Rose, Flore,
Narcisse & Cie

21 mars - 27 septembre 2020

Musée de Fontenay-le-Comte
Place du 137^e R.I.

Villa ⁷ Mort
PÉROCHON
Centre d'art photographique d'Île-de-France national


CITROËN




Fontenay-le-Comte
Vendée
 www.fontenay-le-comte.fr

UN LIVRES-SERVICE À LA MÉDIATHÈQUE

À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles : la médiathèque Jim-Dandurant crée le Livres-service, accessible à tous depuis le 2 juin.

Pour la protection de tous, la médiathèque reste fermée au public jusqu'à nouvel ordre. Un service original est mis en place afin de permettre aux usagers d'accéder malgré tout aux livres, DVD et CD :

→ Emprunt, voici comment procéder :

Rendez-vous sur le site internet de la médiathèque et suivez les instructions en ligne :

www.mediatheque-fontenaylecomte.net/

> 10 emprunts maximum par personne

→ Retrait, voici comment procéder :

> Via le site internet, avec plusieurs créneaux de retrait disponibles

> à la médiathèque mais pas à l'accueil, vous devrez vous rendre rue de la Fontaine (à gauche de la médiathèque)

> vous sonnez à l'entrée et un agent vous remettra votre commande

→ Vous n'avez pas internet à la maison :

Réservez par téléphone au 02 51 51 15 98 ■

COMMENT RAPPORTER VOS EMPRUNTS

Depuis le 25 mai un espace retours est désormais à la disposition des usagers à l'accueil de la médiathèque.

Un dispositif sanitaire est mis en place à cet effet :

- sens de circulation avec signalétique ;
- point de lavage des mains au gel hydro alcoolique avant la restitution des documents ;
- un agent de la médiathèque sera présent pour la restitution ;
- après la restitution, les documents retournés sont :
 - > désinfectés avec un produit virucide ;
 - > entreposés dans une caisse propre ;
 - > isolés durant 5 jours avant remise en rayon.

Horaires pour les retours

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

En dehors de ces créneaux, les livres sont à déposer dans la boîte aux lettres de la médiathèque. ■

LE MUSÉE VOUS ACCUEILLE AVEC L'EXPOSITION ROSE, FLORE, NARCISSE & C^{IE}

Le musée de Fontenay-le-Comte est à nouveau accessible au public depuis le 2 juin. Au programme, les collections permanentes et l'exposition *Rose, Flore, Narcisse & C^{ie}*.

Toutes les mesures sanitaires ont été prises pour vous garantir une visite du Musée de Fontenay-le-Comte en toute sécurité.

- Gel hydro-alcoolique à l'entrée
- Port du masque obligatoire
- Accès limité à 20 personnes en simultané avec une jauge limitée dans chaque salle
- Distanciation marquée au sol
- Parcours fléché

À NOTER :

- Interdiction de toucher les vitrines ou les sculptures
- Pas d'assise disponible
- Sacs volumineux interdits
- Pour la protection de tous, aucune animation ni visite de groupe ne seront programmées jusqu'à nouvel ordre.

Musée de Fontenay-le-Comte

Du mardi au vendredi de 14h à 18h

Place du 137^e R.I.

TÉL. : 02 51 53 40 04 ■

Culture et loisirs

REMBOURSEMENT DES SPECTACLES ANNULÉS

Plusieurs spectacles programmés à René Cassin-La Gare ou au théâtre municipal ont été annulés par mesures sanitaires. Les personnes ayant acheté des billets peuvent bien sûr se les faire rembourser.

Afin d'être remboursé vous êtes invité(e)s à :
 → retourner votre billet (impérativement l'original, pas une copie) à l'Espace René Cassin-La Gare :

- soit en le déposant dans la boîte aux lettres de l'Espace René Cassin-La Gare ;
- soit par courrier à Espace culturel René Cassin-La Gare, 70 avenue de la Gare, 85200 Fontenay-le-Comte

→ un chèque du montant dépensé sera généré et vous sera transmis dans les meilleurs délais.

À NOTER :

Les personnes ayant acheté leurs places via un autre canal de vente sont invitées à contacter le point de vente en question.



Spectacles concernés :

- Bric Broc
- Tabarnak
- Les Préjugés
- Ballet Bar
- Cabaret percussif
- Tout neuf
- Les pirates attaquent

Contact : 70 avenue de la Gare

Tél. : 02 51 00 05 00 ■

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE : GRATUITÉ POUR LE DERNIER TRIMESTRE

Les mesures de lutte contre le Covid-19 ont rendu impératif l'annulation de l'ensemble des cours ainsi que tous les événements et actions culturelles. Des cours à distance ont été mis en place et de nombreux élèves les ont suivis avec assiduité et motivation.

Dans la mesure où les conditions ne permettent pas de suivre un enseignement complet, la municipalité a pris en compte cette situation et a décidé l'annulation du troisième versement. Les cours suivis à distance durant cette période sont donc offerts.

Contact : 02 51 53 41 64 ■



2 JUIN : RÉOUVERTURE D

L'équipe de l'Office de Tourisme a réintégré ses locaux depuis le 11 mai afin de préparer son ouverture au public. Un protocole sanitaire pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions a été mis en place et des offres touristiques, originales et sécurisées, seront proposées.

En attendant de découvrir ses circuits, l'Office de Tourisme vous invite à découvrir les restaurants du territoire proposant un service adapté : drive, plats à emporter, pré-commande en ligne, il y en a pour tous les goûts et tous les budgets !

À Fontenay-le-Comte

• Alberto's Pizza, 75 bis rue de la République

Tél. : 02 51 50 48 21 - Ouvert aux horaires habituels
 Pizza à emporter et livraison possible à Fontenay-le-Comte à partir de 4 pizzas

• Ateapick, 24 rue Louis Auber - Tél. : 02 51 53 94 33

Cuisine traditionnelle en plateau repas à emporter
 Réservation la veille pour le lendemain, uniquement par téléphone. Menus détaillés sur facebook et instagram.

• Cantina mia - Tél. : 02 51 69 42 78

13 rue Georges Clemenceau - Vente à emporter

• Chicago Corner, 2 rue de la République - Tél. : 02 52 66 00 20

Burgers à emporter
 Livraison à Fontenay-le-Comte et Longèves

• Chicago Pizza, 5 rue Kléber

Tél. : 02 51 69 43 44 - Pizzas à emporter
 Livraison à Fontenay-le-Comte et Longèves

• Crêperie Le Comptoir - Tél. : 02 51 00 76 89

13 rue Georges Clemenceau - Commande sur place ou par téléphone - Du lundi au dimanche de 11h30 à 21h

• Divin et Demi, 19 rue Louis Auber - Tél. : 06 64 34 19 77

Burgers et pizzas à emporter - Commande par téléphone

• L'Ardoisine, 6 rue des Halles - Tél. : 02 51 69 55 92

Cuisine traditionnelle française en plateaux repas à emporter
 Réservation par téléphone ou facebook jusqu'à 10h pour le jour même. Possibilité de menu enfant et menu végétarien.
 Du mardi au samedi, à emporter de 11h30 à 13h30

• Le Pinky, 3 rue du Minage - Tél. : 02 51 69 34 24

Cuisine traditionnelle de saison à emporter entre 12h et 14h
 Commandes la veille pour le lendemain

• Le p'tit Truck, 5 allée du Pont Noget

Parking de La Minute Blonde - Tél. 06 78 36 05 98
 Burgers, snack à emporter



DE L'OFFICE DE TOURISME

Les mercredis, jeudis et vendredis de 11h45 à 13h30

• **Mamie Pierrette, 61 rue Rabelais**

Parking de la boulangerie Sicard - Tél. : 07 69 69 15 23

Pizzas à emporter

Les mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 17h30 à 20h15

• **Subway, 7 rue de la République** - Tél. : 09 72 43 99 65

Sandwichs à emporter

Du dimanche au jeudi : de 10h30 à 14h30 et de 18h30 à 21h30

Vendredi de 10h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h30

Samedi de 10h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h

• **Yummy Grill, 1 boulevard Duguesclin** - Tél. : 02 51 51 45 38

Tacos, burgers, pizzas, kebab, paninis à emporter

Du mardi au dimanche 17h-21h

Commande par téléphone dès 16h30 - Livraison de 18h à 21h

À Bourneau

La Bonne Étape, 45 rue de la Gare - Tél. : 06 87 36 81 04

Cuisine traditionnelle : un menu par jour, à emporter

Commande par téléphone ou sur Facebook.

À L'Hermenault

Le Pain Délice, 2 place du Marché - Tél. : 02 51 52 83 95

Boulangerie, pizzas : livraison de pizzas les vendredis sur commande, plus d'informations sur facebook : <https://www.facebook.com/Le-Pain-Délice-Vendée-107493454020097/>

À Mervent

La Vendée Chippy et Restaurant les 3 Cocottes

69 route du Lac - Tél. : 06 31 42 47 52

Fish and chips par La Vendée Chippy Boisson et dessert par Les 3 Cocottes

Le jeudi 18h-20h30 sur le parking du restaurant Les 3 cocottes

Pré-commandes sur facebook messenger jusqu'à 16h la veille de la collecte : www.facebook.com/lavendeechippy/

À Vouvant

• **Auberge de Maître Pannetier, 8 place du Corps de Garde**

Tél. 02 51 00 80 12 / 06 31 40 93 77

Cuisine traditionnelle, burgers, pizzas à emporter

• **Café Cour du Miracle, 20 rue du Duc d'Aquitaine**

Tél. 02 51 00 54 93

Cuisine du monde et burgers à emporter le weekend

• **Café Mélusine, 19 rue du Duc d'Aquitaine**

Tél. 02 51 00 81 34

Burgers et salades à emporter, commande par téléphone

Et aussi

La Détente Sushis - Tél. 07 80 35 19 94

Sushis, makis, chirashi et autres spécialités japonaises

Livraison à domicile pour toute commande à partir de 25€.

Le mardi à Fontenay-le-Comte et ses alentours ■

LES CARTES D'IDENTITÉ ET LES PASSEPORTS À NOUVEAU DÉLIVRÉS

Malgré les contraintes, le service État-civil de la mairie a poursuivi ses missions essentielles auprès des usagers pendant toute la durée du confinement : actes de naissance, de décès et missions funéraires ont été assurés.

Depuis le 18 mai et jusqu'au 28 juin, l'État-civil est accessible au public pour les cartes d'identité et pour les passeports, en journée continue, de 8h à 18h et de 10h à 12h le samedi.

En raison dû confinement, de nombreux usagers avaient dû renoncer à récupérer leur carte d'identité ou leur passeport. Tous ces rendez-vous annulés font l'objet d'un repositionnement et chaque personne concernée a été contactée par la mairie à cette fin.

Ainsi, l'accueil du public sera à nouveau possible sur rendez-vous et dans le respect le plus strict des gestes barrières. Un protocole sanitaire efficace sera mis à la disposition des usagers afin qu'ils puissent récupérer leur titre sécurisé dans les meilleures conditions.

→ pour les **demandes** de titres sécurisés, cartes d'identité et passeports :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h

→ Pour la **remise** des titres sécurisés, cartes d'identité et passeports :

sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 10h à 12h

À NOTER :

→ Les mercredis après-midi et vendredis sont des jours de forte affluence, afin d'éviter de trop longues attentes, les usagers sont invités à privilégier d'autres créneaux s'ils le peuvent ;

→ Le service est fermé le jeudi après-midi. ■

Droit d'expression

Groupe *Une dynamique pour Fontenay* [25 élus]

Le groupe *Une dynamique pour Fontenay* ne publiera pas de tribune dans ce numéro du Mag.

Groupe *Ensemble pour Fontenay* [7 élus]

La période que nous traversons est inédite. Elle exige de revoir nos relations aux autres, notre rapport à l'économie, à l'environnement.

Nos pensées vont à ceux qui souffrent de cette situation que ce soient les familles, les personnes âgées, les acteurs économiques, les associations.

Nos remerciements vont à tous ceux qui donnent de leur personne, les soignants, les salariés au contact des clients, les bénévoles.

Cette situation rend encore plus nécessaire la recherche d'un consensus des idées et des propositions. L'esprit de responsabilité collective doit l'emporter et dépasser les individualismes et les égoïsmes.

Nous avons demandé à participer au comité de crise. Cela a été refusé. Nous avons alors élaboré un plan d'actions, que vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres.

Vous servir, être à votre écoute : le sens de notre engagement.

Groupe *l'Humain d'abord, Fontenay à gauche* [1 élue]

La crise du covid19 montre l'importance d'une autonomie locale alimentaire, énergétique et sanitaire.



Arthurimmo.com
LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

**À LA RECHERCHE DE BIENS À VENDRE OU À LOUER
NOS EXPERTS IMMOBILIERS À L'ÉCOUTE DE TOUS VOS PROJETS,
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER**

4 bis rue de la République - FONTENAY LE COMTE - **02 51 50 06 06**



le Rabelais
Hôtel Restaurant Spa

www.le-rabelais.com

19, rue de l'Ouillette
85200 Fontenay-le-Comte
Tél. +33 (0)2 51 69 86 20
accueil@le-rabelais.com



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE **NEUF & RÉNOVATION**

CLG ELEC

- Installations électriques
- Chauffage - Climatisation
- Mise en conformité des Installations
- Dépannage
- VMC

Port : 06 70 71 48 45 - www.clg-elec.fr

32, rue Raymond Vinet - FONTENAY LE COMTE



AUTOSECURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE



Une marque du groupe SGS

IMPASSE JOSEPH MAINGUENEAU
85200 FONTENAY LE COMTE (en face du garage Renault)

**RDV par téléphone 02 28 13 02 58
ou en ligne www.autosecurite.com**

Tessier
communication

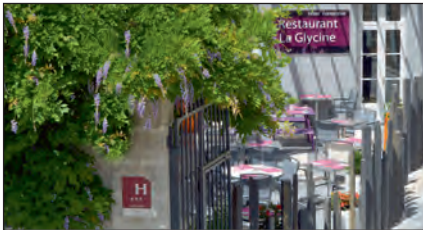
**RÉSERVATION &
RENSEIGNEMENTS**

Éric MATRAY

Responsable régie publicitaire

**RÉSERVEZ MAINTENANT
VOTRE ENCART PUBLICITAIRE
DANS CE MAGAZINE !**

Tél. 06 37 98 52 69
ematray@imprimerie-tessier.fr



HOTEL FONTARABIE ***

RESTAURANT LA GLYCINE

57 RUE DE LA RÉPUBLIQUE
FONTENAY LE COMTE

02 51 69 17 24

www.hotel-fontarabie.com

DE LA TÊTE AUX PIEDS

**MASSAGES BIEN ÊTRE
ET
RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE**

J'accompagne les personnes dans leur démarche de bien être physique, mental et émotionnel

Sur rendez-vous - Tél : 06 87 54 11 71
www.gaellegarond.com

Votre constructeur

de maisons individuelles

PAYEZ VOTRE MAISON À LA REMISE DES CLÉS ! *

5% versés à la commande

95%* à la remise des clés



VOTRE AGENCE À FONTENAY-LE-COMTE

51 rue de la République - 02 51 00 00 99

www.mdf85.fr



**Maisons
d'en France**
ATLANTIQUE

* Après versement de 5 % à la commande, en cumul pour tout contrat de construction inférieur à 200 000 €.

Optique Margogne



www.margogne-optique.fr

84, rue de la République 85200 Fontenay-le-Comte 02 51 69 03 13
Place des Halles 85120 La Châtaigneraie 02 51 87 91 33
13, rue de Fontenay 79160 Coulonges/L'Autize 05 49 06 18 96

Suivez-nous sur  facebook
optiquemargogne



SERVICE À DOMICILE AGRÉÉ

AIDE-MÉNAGÈRE (tout public)
AUXILIAIRE DE VIE
(aux personnes âgées
et aux personnes handicapées)

E-mail : contact@villadom.fr - 02 51 52 57 10
VILL'ADOM Sud Vendée - 1, Petite Rue
FONTENAY LE COMTE

LES JARDINS QUÉBÉCOIS PISCINES
Distributeur exclusif **MEDIESTER**
13 bis, rue Henri Aucher - 85200 FONTENAY-LE-COMTE
09 52 57 19 25 / 06 25 01 83 64



www.lesjardinsquebecois.fr www.piscines-mediester.com



BAR À DÉGUSTATION DE VINS ET BIÈRES
RESTAURATION
BOUTIQUE
SOIRÉE À THÈMES

ZONE HYPER U - EN FACE DU MAGASIN ACTION - 19, RUE LOUIS AUBER, 85200 FONTENAY-LE-COMTE
06 64 34 19 77 f DIVIN ET DEMI @DIVINETDEMI



ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

UNE RENCONTRE AVEC UN EXPERT
PROCHE DE CHEZ VOUS ?
VOUS ÊTES AU BON ENDROIT !

ACHAT / VENTE / LOCATION

iadfrance.fr



Pôle de Formation et de réunion secteur FONTENAY LE COMTE

ILS SONT PARTOUT.

ILS SONT NOMBREUX.

ILS SONT DÉTERMINÉS.

Vous voulez changer de vie ? REJOIGNEZ NOUS.

Un projet IMMOBILIER ? CONTACTEZ NOUS.

Michèle GUIBERT
Manager et Responsable Pole
06 58 26 77 74
michele.guibert@iadfrance.fr

Damien SABOURAUD
Manager et Formateur Pole
06 17 35 73 93
damien.sabouraud@iadfrance.fr



RÉSERVEZ MAINTENANT VOTRE ENCART PUBLICITAIRE DANS CE MAGAZINE !

RÉSERVATION & RENSEIGNEMENTS

Éric MATRAY
Responsable régie publicitaire

Tél. 06 37 98 52 69
ematray@imprimerie-tessier.fr